

Et si on parlait en montagne ? – Projet « Espèces de montagne » - Rencontres Grand Sud 18-19 avril 2015, Corse

Myrtille Bérenger, groupe Chiroptères Rhône-Alpes, myrtille.berenger@yahoo.fr

Le projet présenté résulte de la réflexion d'un groupe d'une dizaine de personnes du GCRA se trouvant dans les départements « alpins » de la région Rhône-Alpes : Ain (1), Drôme (26), Isère (38), Savoie (73) et Haute-Savoie (74). Il a été initié en 2014 par Olivier Sousbie (GCRA section Savoie). Après plusieurs échanges par mails en mars 2014, une réunion de terrain en mai, un protocole a été proposé au réseau de bénévoles pour une première année « test » (cette étude devant se dérouler sur plusieurs années).

Pourquoi s'intéresser aux milieux et aux espèces « de montagne » ?

Ce projet s'intéresse aux habitats naturels dits « de montagne », c'est-à-dire aux habitats se trouvant à partir de l'étage montagnard (environ 800 m). La région Rhône-Alpes possède de nombreux paysages montagnards avec la présence de trois massifs majeurs : les Alpes, le Jura et les contreforts orientaux du Massif Central. Cette région a une responsabilité quant à la préservation de ces milieux et des espèces qu'ils abritent. De plus, ce sont des milieux qui sont peu étudiés (aspect chiroptères) en raison de leur difficulté d'accès et de la forte « variabilité » des conditions météorologiques.

En outre, ce projet concerne l'étude ciblée des espèces dites « de montagne » : la sérotine bicolore (*Vespertillio murinus*), la sérotine de Nilsson (*Eptesicus nilssonii*) et l'oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris*). Peu de choses sont connues sur la répartition et les mœurs de ces espèces, absentes des actions du plan régional d'action en faveur des chiroptères.

La sérotine bicolore est recensée dans 6 des huit départements de Rhône-Alpes avec moins d'une centaine d'observations. 1 seul gîte d'estivage est connu, aucun de reproduction. L'espèce est classée dans la liste rouge régionale en CR (Ed. 2008) et deviendra probablement DD (actualisation de la liste rouge en cours).

La sérotine de Nilsson est présente dans 7 des 8 départements rhônalpins avec moins de 300 observations dont la majorité ont été faites entre 1550 et 1800 m d'altitude. 5 gîtes sont connus, aucun de reproduction. L'espèce a été classée dans la liste rouge régionale en EN (Ed. 2008) et deviendra probablement NT ou DD (actualisation de la liste rouge en cours).

L'oreillard montagnard a été recensé dans 5 des 8 départements de la région avec moins de 100 observations dont la majorité ont été faites à plus de 1150 m. 14 gîtes sont connus dont 7 pour la reproduction avec pour certains plusieurs dizaines d'individus. L'espèce a été classée, dans la liste rouge régionale en VU (Ed. 2008 en cours de révision).

Objectifs de la démarche

Les objectifs auxquels souhaitent répondre cette étude portent : sur la répartition de ces espèces, leur écologie (habitats de chasse et transit essentiellement) afin de mieux appréhender leurs statuts, les éventuelles menaces et de fait, aboutir à des propositions de gestion et de conservation.

Les méthodes et moyens

Devant la diversité des compétences, du matériel disponible et des motivations du réseau bénévole sollicité, plusieurs protocoles nous ont semblé être intéressants à mettre en place. Chaque protocole est en lien avec une méthode (ou matériel). Ainsi 3 protocoles sont possibles :

- Protocole « point fixe » avec des détecteurs autonomes (méthode passive)

Le protocole le plus abouti est celui réalisé pour les appareils de type « SM2 » © Wildlife acoustics mais d'autres appareils pourraient être envisagés (batcorder, anabat, etc.). Il s'agit de réaliser un point d'écoute pendant une ou plusieurs nuits complètes en un lieu donné. Le paramétrage des appareils se fait selon le protocole Vigie Chiro ([Réglages MNHN 11/06/2014](#)). Une description précise des milieux est réalisée (fiche « habitats » inspirée du réseau ONF). L'analyse des données se fait ultérieurement avec le logiciel SonoChiro©Biotope. Une validation automatique des données est envisagée mais le support reste à réaliser.

- Protocole « point d'écoute » en direct (méthode active)

Des points d'écoute au D240x, D980, SM3, SoundChaser, etc. seront réalisés pendant 20 min. Un dénombrement du nombre de contacts (5 s) et de l'activité par minute seront réalisés. Une description précise des milieux est également prévue (fiche « habitats » idem protocole point fixe).

- Protocole « capture »

La capture des chiroptères sera réalisée selon les préconisations MNHN (capture temporaire). Elles seront réalisées de préférence après les sondages acoustiques. Une description précise des habitats sera réalisée.

Planification, retours et perspectives

En 2014, le test des protocoles n'a pas pu être réalisé à la hauteur des espérances du groupe de travail. L'adaptation et la mise en place des protocoles sont donc poursuivies en 2015. D'ores et déjà, il en ressort une nécessité de proposer un protocole simple d'utilisation. Des améliorations en ce sens seront donc faites d'ici le mois de juin afin de pouvoir commencer les investigations de terrain. Elles s'appuieront sur les retours d'expérience et les études déjà réalisées. A suivre donc...

Si vous aussi, vous avez envie de participer, n'hésitez pas à contacter le Groupe Chiroptères Rhône-Alpes !

MB.

Annexe : fiche point d'écoute active ; fiche terrain point fixe ; (pas de fiche habitat celle-ci est en cours de révision)

Plus d'info : myrtille.berenger@yahoo.fr et sousbie.oli@voila.fr

Observateur

Date

Département

Commune

Lieu-dit

Coordonnées:

Système

X

Y

Type de détecteur

Début de l'écoute:

T°

Hygrométrie

vent:

Nul

Faible

Moyen

Fort

Rafales

Ciel

dégagé

couvert

orageux

brouillard

pluie

Lune

1er quartier

2nd quartier

3ème quartier

pleine lune

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Petit rhinolophe																				
Grand rhinolophe																				
Rhinolophe euryale																				
<i>Rhinolophus sp.</i>																				
Murin de Daubenton																				
Murin à moustaches																				
Murin de Brandt																				
Murin d'Alcathoe																				
Murin de Bechstein																				
Murin de Natterer																				
Murin à oreilles éch.																				
Murins de grande taille																				
<i>Daub/Bech lisière</i>																				
<i>Myotis sp.</i>																				
Grande noctule																				
Noctule de Leisler																				
Noctule commune																				
<i>Nyctalus sp.</i>																				
Sérotine commune																				
Sérotine de Nilsson																				
Sérotine bicolore																				
<i>Sérotule</i>																				
Pipistrelle commune																				
Pipistrelle pygmée																				
Pipistrelle de Kuhl																				
Pipistrelle de Nathusius																				
<i>Pipistrellus sp.</i>																				
Vespère de Savi																				
<i>Plecotus sp.</i>																				
Barbastelle																				
Minioptère de Schreibers																				
Molosse de Cestoni																				
<i>Enregistrements pour déterminations</i>																				

Fiche de prospection enregistreur automatique

Observateur

Date du au

Département

Commune

Lieu-dit

Coordonnées GPS

Système Coord.:

X:

Y:

Alt.:

Horaire

début

fin

Heure de la nuit

début

fin

Type d'appareil

Anabat

SM384

SM2

SM3

Autre (préciser):

Nombre de micros utilisés

1

2

Nom mic

L

R

L

R

Long câble

Position mic: Hauteur

Paramètres/Réglages/Progr.

(Pour les réglages, soit on indique vigichiro, soit on marque ses propres réglages)

Mic1

Mic2

Température

min:

max:

Hygrométrie

min:

max:

Conditions météorologiques de la nuit

ciel:

dégagé

orageux

brouillard

couvert

pluie

lune:

1er quartier

2nd quartier

3ème quartier

pleine lune

vent:

nul

faible

moyen

fort

rafales